

Les partenaires socio-économiques de la MRC d'Abitibi se mobilisent dans le dossier de l'ancienne usine Temlam

Amos, le 14 décembre 2011 - Les partenaires du développement socio-économique de la MRC d'Abitibi unissent leur voix en faveur du maintien de l'approvisionnement forestier de l'ancienne usine Temlam et appuient les démarches effectuées par la Ville d'Amos visant à assurer la relance de celle-ci. À l'instar de cette dernière, La Chambre de commerce d'Amos-région (CCAR), le CLD d'Abitibi, la SADC Harricana et la MRC d'Abitibi exigent au gouvernement du Québec une garantie d'approvisionnement de qualité et à proximité du site.

La CCAR et ses partenaires se disent préoccupés de voir la valeur de l'usine diminuer de façon importante aux yeux des investisseurs potentiels, maintenant que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a retiré le CAAF de l'ancienne usine Temlam d'Amos. « Un des éléments clés dans le dossier de relance de l'usine est la disponibilité de la matière ligneuse, précise le président de la CCAR, Monsieur Donald Blanchet. Jusqu'à tout récemment, nous pouvions compter sur cet approvisionnement pour maintenir la valeur des infrastructures. Mais sans CAAF, nous craignons que les investisseurs potentiels ne voient tout simplement plus d'intérêt dans l'acquisition et le redémarrage de l'usine. »

Une garantie d'approvisionnement de qualité et à proximité du site

Constatant que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) s'appuie sur la loi pour retirer l'allocation du CAAF à l'ancienne usine Temlam, la CCAR et ses partenaires souhaitent obtenir un engagement ferme du ministre Clément Gignac pour qu'un approvisionnement de qualité et à proximité du site soit alloué à l'usine, et ce, dès l'identification d'acquéreurs. « Selon nous, ajoute le président de la CCAR, le gouvernement a tout intérêt à répondre favorablement à notre demande puisqu'il a investi, via Investissement Québec et anciennement la SGF, plus de 125 millions de dollars de l'argent des contribuables dans la mise sur pied de l'usine Temlam à Amos. Il n'a certainement pas envie de voir l'usine démantelée faute d'investisseurs. »

En effet, il est essentiel d'éviter toutes perspectives de démantèlement ou de changement de vocation des installations, car ceci diminuerait substantiellement les possibilités de relance d'activités au site actuel.

Poursuite des démarches du comité de relance

Le comité de relance, formé du CLD Abitibi, de la SADC Harricana et de la Ville d'Amos, a multiplié les démarches depuis la faillite de l'ancienne usine Temlam pour obtenir un engagement politique sur le non-démantèlement et le non-déménagement de l'usine. De plus, le comité a collaboré étroitement avec les instances politiques régionales et provinciales afin de garantir que les approvisionnements de bois sous CAAF demeureront disponibles pour une relance éventuelle de l'usine dans les meilleurs délais possible.

Cependant, les conditions économiques du marché actuel sont difficiles pour l'industrie : conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis, éclatement de la bulle immobilière (baisse de la demande pour les matériaux de construction), une devise canadienne élevée et un nouveau ralentissement économique causé par la crise financière mondiale. Tous des facteurs qui jouent contre une reprise des activités de l'ancienne usine Temlam d'Amos.

Le comité de relance entend donc poursuivre les efforts et travailler de pair avec les instances politiques et la communauté d'affaires afin de relancer l'usine dans les meilleurs délais. « Nous sommes convaincus que les installations de l'ancienne usine Temlam d'Amos demeurent un actif essentiel à une stratégie provinciale de développement de l'industrie des produits du bois à forte valeur ajoutée », conclut M. Blanchet.

- 30 -

Source :

Isabelle Legault, coordonnatrice des communications
La Chambre de commerce d'Amos-région
Tél. : 819 732-8100 poste 201

Information :

Donald Blanchet, président
La Chambre de commerce d'Amos-région
Tél. : 819 727-6399

Éric Laliberté, directeur général
SADC Harricana
Tél. : 819-732-8311 poste 23

Christine Meunier, conseillère en
développement des entreprises
CLD Abitibi
Tél. : 819-732-6918 poste 228

Maryse Thibault, directrice du développement
économique
Ville d'Amos
Tél. : 819-732-3254 poste 250